



**ÉNERGIE ATOMIQUE DU CANADA LIMITÉE**

**Rapport financier du deuxième trimestre**

**États financiers (non audités)**

**Au 30 septembre 2019 et pour les trimestre et semestre  
clos à cette date**

# Table des matières

<b>MESSAGE DU PRÉSIDENT ET PREMIER DIRIGEANT .....</b>	<b>3</b>
<b>RAPPORT DE GESTION.....</b>	<b>5</b>
<i>Introduction .....</i>	<i>5</i>
<i>Activités d'EACL.....</i>	<i>5</i>
<i>Faits saillants du deuxième trimestre de 2019-2020 .....</i>	<i>7</i>
<b>ÉNONCÉS PROSPECTIFS .....</b>	<b>15</b>
<b>REVUE FINANCIÈRE.....</b>	<b>15</b>
<b>FLUX DE TRÉSORERIE ET FONDS DE ROULEMENT .....</b>	<b>18</b>
<b>FAITS SAILLANTS DE L'ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE .....</b>	<b>18</b>
<b>GESTION DES RISQUES ET INCERTITUDES .....</b>	<b>19</b>
<b>RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION .....</b>	<b>20</b>
<b>ÉTATS FINANCIERS NON AUDITÉS .....</b>	<b>21</b>

## MESSAGE DU PRÉSIDENT ET PREMIER DIRIGEANT



Nous avons mis en œuvre le modèle d'organisme gouvernemental exploité par un entrepreneur il y a maintenant quatre ans. Bien que des défis subsistent, nous avons réalisé des progrès importants dans le cadre des projets de remise en état des lieux, de revitalisation du site de Chalk River et d'évolution de la science et de l'innovation. Les Laboratoires de Chalk River sont en train d'être transformés en complexe de science et technologie nucléaires de classe mondiale et nous réalisons des avancées sur de nombreux fronts liés à la recherche dans les domaines de la santé, la sûreté, la sécurité et l'énergie. À preuve, la construction

du bâtiment de logistique et d'entreposage avance bien et les travaux réalisés par notre entrepreneur – les Laboratoires Nucléaires Canadiens (« LNC ») – pour faire progresser la thérapie alpha ciblée (nouveau domaine prometteur pour le traitement du cancer) vont bon train. Nous travaillons également de concert avec des partenaires fédéraux afin de rendre nos frontières plus sûres en relevant les vulnérabilités dans la détection de matériel illicite et nous facilitons les progrès de la technologie des petits réacteurs modulaires. En effet, un projet est passé à la troisième étape d'un processus d'évaluation structuré visant l'installation d'un réacteur de démonstration sur l'un de nos sites.

Les travaux de remise en état des lieux qui visent à gérer les risques et les dangers et à protéger l'environnement progressent bien également. Les bâtiments contaminés sont décontaminés et démolis de façon sécuritaire, les déchets radioactifs, gérés, et les terrains contaminés, remis en état. En Ontario, l'Initiative dans la région de Port Hope, projet de remise en état le plus important au Canada, avance, avec le nettoyage de sites au sein de la communauté, notamment le secteur riverain et les propriétés résidentielles de Port Hope. En outre, la remise en état dans le cadre du projet de Port Granby touche à sa fin et l'installation près de la surface qui contient des déchets radioactifs de faible activité devrait être recouverte et fermée en 2020. Seules les activités de suivi à long terme étant se poursuivront par la suite.

Une installation similaire est proposée par les LNC pour l'élimination de nos déchets radioactifs de faible activité aux Laboratoires de Chalk River, ce qui nous permettra de remettre en état de grandes zones de terrains contaminés sur nos sites et d'entreposer en toute sécurité les matériaux contaminés provenant des bâtiments démolis, ainsi que les déchets que nous avons accumulés ces soixante dernières années d'activités en science et technologie (y compris dans le cadre de la production d'isotopes médicaux).

Comme il est indiqué dans les précédents rapports, le modèle d'organisme gouvernemental exploité par un entrepreneur a également permis des changements en arrière-plan visant à améliorer la gestion générale, le rendement des projets ainsi que la position en matière de sûreté et de sécurité des LNC. Parmi ces changements, notons la mise en œuvre de systèmes de gestion des projets selon les normes de l'industrie, des améliorations en matière d'approvisionnement qui suscitent la collaboration de la chaîne d'approvisionnement locale, ainsi que la mise en place d'outils de planification et d'information systématiques qui permettent de meilleures reddition de comptes et gestion des risques.

En résumé, nous avons accompli un travail colossal au cours des quatre dernières années, même si beaucoup reste à faire. Nous continuerons de travailler avec les LNC, les collectivités locales et les groupes autochtones pour poursuivre les travaux de remise en état des lieux et explorer les perspectives entourant les petits réacteurs modulaires. Nous savons que le public a des questions sur certains projets proposés et nous continuons de susciter la participation des parties prenantes locales et des groupes autochtones, et de les écouter. Nous avons la responsabilité de protéger l'environnement, et nous croyons que nous partageons cet objectif avec toutes les parties concernées.

Je reste convaincu que le modèle d'organisme gouvernemental exploité par un entrepreneur apporte une bonne valeur au Canada en offrant une remise en état des lieux sécuritaire et rentable et en revitalisant le laboratoire pour en faire une institution en science et technologie de classe mondiale.

A handwritten signature in black ink, reading "Richard J. Sexton". The signature is written in a cursive, flowing style.

**Richard J. Sexton**

*Président et premier dirigeant*

# RAPPORT DE GESTION

## Introduction

Le rapport de gestion vise à fournir au lecteur une meilleure compréhension des activités d'Énergie atomique du Canada limitée (« EACL »), de sa stratégie et de son rendement d'entreprise, de ses attentes pour l'avenir et de sa gestion du risque et des ressources en capital. Il vise aussi à approfondir la compréhension des états financiers consolidés non audités du deuxième trimestre de 2019-2020 et des notes y afférentes. Par conséquent, le rapport de gestion doit être lu à la lumière de ce document.

À moins d'indication contraire, toutes les données financières qui sont indiquées dans le présent rapport de gestion, y compris les montants des tableaux, sont en dollars canadiens et ont été établies conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Le conseil d'administration a approuvé la publication du rapport de gestion le 19 novembre 2019.

## Activités d'EACL

EACL est une société d'État fédérale dont le mandat est de soutenir la science et la technologie nucléaires et de protéger l'environnement tout en s'acquittant des responsabilités du Canada en matière de déclassement et de gestion des déchets radioactifs. EACL reçoit du financement du gouvernement fédéral et tire également des produits de ses activités commerciales par l'intermédiaire des activités des LNC aux Laboratoires de Chalk River afin de s'acquitter de son mandat. En tant que société d'État fédérale, EACL rend compte au Parlement par l'intermédiaire du ministre des Ressources naturelles.

EACL s'acquitte de son mandat en vertu d'un accord contractuel à long terme conclu avec les LNC pour la gestion et l'exploitation de ses sites selon un modèle d'organisme gouvernemental exploité par un entrepreneur. Selon ce modèle, EACL demeure propriétaire des sites, des installations, de la propriété intellectuelle et des passifs. Les LNC, entreprise privée, gèrent les sites et les installations d'EACL sur une base quotidienne aux termes d'un contrat avec EACL.

Le modèle d'organisme gouvernemental exploité par un entrepreneur permet à EACL de tirer parti de l'expertise et de l'expérience du secteur privé pour accélérer le déclassement et le programme de gestion des déchets radioactifs et de construire un laboratoire nucléaire de classe mondiale à Chalk River. À titre de mandataire du gouvernement, EACL crée de la valeur pour le Canada en assurant la surveillance des accords relatifs à l'organisme gouvernemental exploité par un entrepreneur au moyen de ses propres experts et en soutenant l'élaboration de la politique nucléaire du gouvernement. EACL exerce une fonction de critique en vue de faire progresser ses priorités de la manière la plus efficace et la plus efficiente possible, tout en maintenant le plus haut niveau de priorité quant à la sûreté, la sécurité et la protection de l'environnement.

Un volet important du rôle d'EACL selon le modèle d'organisme gouvernemental exploité par un entrepreneur consiste à établir les priorités pour les LNC et à surveiller et évaluer leur rendement afin

d'offrir de la valeur pour le Canada. Autrement dit, EACL définit les tâches à exécuter par les LNC, qui eux décident de la meilleure façon de les exécuter. À cette fin, EACL se fie à son équipe de petite taille, composée d'experts qui fournissent une surveillance des accords de l'organisme gouvernemental exploité par un entrepreneur.

On distingue deux grands domaines d'activités :

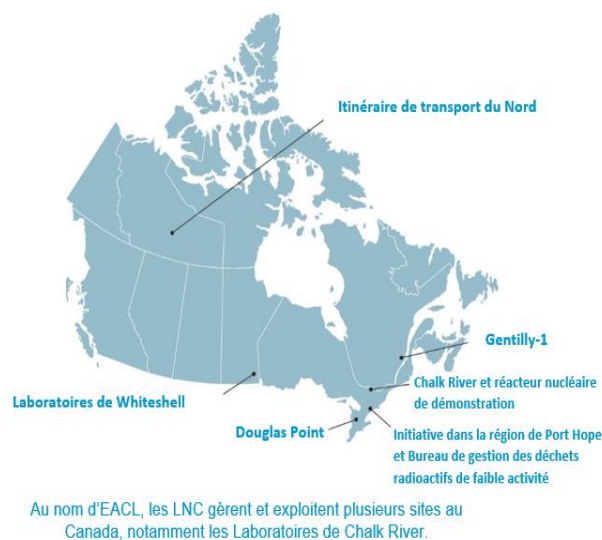
### 1) Gestion responsable de l'environnement

L'objectif est de s'acquitter de façon sûre et responsable des responsabilités et des obligations environnementales qui découlent de décennies d'activités scientifiques et technologiques nucléaires aux sites d'EACL. Pour ce faire, il faut décontaminer et déclasser les installations et les bâtiments redondants, remettre en état les terrains contaminés, et gérer et éliminer les déchets radioactifs sur les sites d'EACL, principalement ceux des Laboratoires de Chalk River et des Laboratoires de Whiteshell au Manitoba. EACL est également responsable de la remise en état et de la gestion à long terme de sites contaminés avec des déchets radioactifs historiques de faible activité pour lesquels le gouvernement du Canada a accepté la responsabilité, notamment dans le cadre de l'Initiative dans la région de Port Hope. Le déclassement et la gestion des déchets radioactifs responsables sont nécessaires pour décontaminer les sites d'EACL, protéger l'environnement et faire place aux nouveaux bâtiments qui soutiendront les activités continues en science et en technologie au site de Chalk River.

### 2) Laboratoires nucléaires

Les Laboratoires de Chalk River sont le plus grand complexe de science et technologie nucléaires au Canada, comptant plus de 2 800 employés des LNC, dont un grand nombre d'ingénieurs, de scientifiques et de techniciens. Les travaux menés aux laboratoires appuient les responsabilités, les priorités et les rôles fédéraux du Canada dans les domaines de la santé, de l'énergie, de l'environnement, de la sûreté et de la sécurité. Les laboratoires fournissent également des services à des tiers sur une base commerciale. D'importants travaux de revitalisation sont en cours au site de Chalk River, en vue de le transformer en un complexe de science et technologie nucléaires moderne de classe mondiale grâce à un investissement de 1,2 milliard de dollars sur dix ans du gouvernement fédéral, lequel a débuté en 2016.

#### Sites sous la responsabilité d'EACL au Canada



## Faits saillants du deuxième trimestre de 2019-2020

### Gestion responsable de l'environnement

EACL poursuit des activités en science et technologie nucléaires depuis des décennies. Bien que ces activités aient procuré d'importants avantages aux Canadiens – par exemple la production d'isotopes médicaux utilisés pour la détection et le traitement du cancer – elles ont également produit des déchets radioactifs. EACL a différents types de déchets radioactifs sur ses sites, notamment des déchets radioactifs de haute activité (y compris le combustible usé de réacteurs), de moyenne activité et de faible activité. Plusieurs sites ou bâtiments ont également été contaminés par des activités de science et technologie nucléaires et des pratiques passées de gestion des déchets radioactifs qui ne répondent pas aux normes modernes. Ces bâtiments doivent maintenant être décontaminés et démolis, les sites, remis en état, et les déchets radioactifs, gérés ou éliminés selon les normes modernes.

EACL est également responsable de s'acquitter des responsabilités du Canada en ce qui a trait aux déchets radioactifs historiques de faible activité des sites où le premier propriétaire n'existe plus ou une autre partie ne peut être tenue responsable et dont le gouvernement a accepté la responsabilité. Ces responsabilités englobent la décontamination et la gestion sécuritaire à long terme des déchets radioactifs historiques de faible activité dans les municipalités de Port Hope et de Clarington, en Ontario, conformément à une entente conclue entre le Canada et ces dernières. Deux installations près de la surface (cellules de confinement artificiel) ont été construites à cet effet, et des déchets y sont déjà stockés.

EACL vise à protéger l'environnement en faisant avancer les principaux projets de déclassement, de remise en état des lieux et de gestion des déchets afin de gérer les risques et les dangers. Dans le cadre de la mise en œuvre du modèle d'organisme gouvernemental exploité par un entrepreneur, EACL a reçu le mandat d'accélérer ces activités afin de réduire les risques et les coûts pour le Canada d'une façon sécuritaire, conformément aux pratiques internationales de pointe. EACL a explicitement demandé aux LNC de proposer des solutions pour l'élimination des déchets radioactifs et d'accélérer les activités de déclassement pour réduire ses obligations environnementales et protéger l'environnement.

Ces activités sont bien avancées et des progrès notables ont été réalisés aux Laboratoires de Chalk River où plus de 79 structures et installations ont déjà été démolies depuis 2015, ce qui non seulement réduit les obligations environnementales d'EACL et l'ensemble des coûts d'entretien du site, mais dégage également l'espace nécessaire pour la construction de nouvelles installations dans le cadre du projet de revitalisation du site.

Les matériaux contaminés, les débris de démolition et les déchets provenant des terrains contaminés devront être stockés dans des installations conçues à cet effet. Les LNC ont proposé de construire une installation de gestion des déchets près de la surface au site de Chalk River afin d'éliminer de manière responsable et sécuritaire les déchets radioactifs de faible activité d'EACL. La gestion des déchets près de la surface est une méthode d'élimination permanente des déchets radioactifs de faible activité qui est acceptée et reconnue à l'échelle internationale. Les déchets radioactifs qui seront acheminés à l'installation de gestion des déchets sont actuellement stockés sur le site ou seront créés à la suite des

activités de remise en état et de déclasséement au site de Chalk River et à d'autres sites plus petits d'EACL au Canada, ou encore seront produits dans le cadre des activités de science et technologie nucléaires qui continueront de se dérouler dans les prochaines décennies. On prévoit également qu'un petit pourcentage de déchets radioactifs qui sera éliminé à l'installation près de la surface proviendra des hôpitaux et des universités (résultat, par exemple, des activités de médecine nucléaire).

Les progrès notables accomplis dans le domaine de la gestion responsable de l'environnement au cours du deuxième trimestre de 2019-2020 sont présentés ci-après.

Comme au cours des trimestres précédents, les LNC ont poursuivi le dialogue avec les parties prenantes au sujet du projet de construction d'une installation de gestion des déchets près de la surface sur le site de Chalk River, afin de leur fournir des renseignements et d'obtenir leurs commentaires en organisant notamment des visites du site, des séances d'information technique dans la communauté, des webinaires, ainsi qu'en suscitant la participation des groupes autochtones. Plus particulièrement, les LNC travaillent avec des groupes autochtones dans le cadre d'études liées au savoir traditionnel qui fourniront une compréhension générale des pratiques autochtones et pourront ainsi façonner les détails de projets précis, par exemple la modélisation et la surveillance environnementale. Les LNC finalisent également la documentation technique en vue de soumettre un Énoncé final des incidences environnementales à la Commission canadienne de sûreté nucléaire dans le cadre du processus d'évaluation environnementale. Ce document reflétera l'apport et les commentaires du public et des groupes autochtones, ainsi que d'autres autorités fédérales et provinciales.

Entre-temps, les LNC ont continué d'agrandir le site de stockage provisoire des déchets radioactifs de faible activité afin que les travaux de déclasséement des bâtiments en cours sur le site de Chalk River puissent aller de l'avant. Les travaux se sont poursuivis pour agrandir l'une des zones de gestion de déchets en vue de traiter les déchets qui seront reçus des autres sites d'EACL. L'objectif est de regrouper les déchets dans un seul emplacement afin de réduire les risques, ainsi que les coûts liés à la surveillance et à la sécurité des sites.

La démolition des bâtiments et la réduction générale des risques se sont également poursuivies au site de Chalk River. Plus particulièrement au deuxième trimestre, un jalon important a été franchi pour réduire les risques sur le site, l'édifice 250 (un des bâtiments présentant les risques les plus élevés sur le site de Chalk River) a été vidé complètement et transféré à l'étape de déclasséement. Les travaux de décontamination de cet édifice se poursuivront au cours des prochaines années, avec le début du désamiantage.

Un autre grand projet actuellement en cours vise le rapatriement de l'uranium hautement enrichi aux États-Unis. Cet uranium a été utilisé aux Laboratoires de Chalk River, principalement dans la production d'isotopes médicaux molybdène-99. Ce matériau requiert de hauts niveaux de sécurité et son stockage est coûteux et complexe. Dans le cadre de l'Initiative mondiale de réduction de la menace nucléaire (initiative visant à réduire les risques de prolifération en regroupant des stocks d'uranium hautement enrichi à moins d'endroits dans le monde), EACL travaille avec le département de l'Énergie des États-Unis et les LNC afin de retourner (rapatrier) ce matériau aux États-Unis pour qu'il soit transformé et réutilisé. Cette initiative représente pour le Canada une solution sûre, sécuritaire, opportune et



permanente à la gestion à long terme de ce matériau. Les expéditions se sont poursuivies au deuxième trimestre de 2019-2020.

Au Manitoba, les travaux de déclasserment se sont poursuivis au **site de Whiteshell**, qui était auparavant un laboratoire de recherche nucléaire actif. Ces travaux comprennent la décontamination et la démolition de structures et la planification en vue du déclasserment *in situ* (c.-à-d. en l'immobilisant et en le laissant en place) du réacteur de recherche WR-1. Le projet de déclasserment du réacteur de recherche *in situ* est fondé sur d'autres projets internationaux qui ont été exécutés de façon sécuritaire et offre une approche écologique et plus rentable pour s'acquitter des responsabilités d'EACL, en comparaison de l'enlèvement complet du réacteur. La proposition, soumise par les LNC, fait actuellement l'objet d'une évaluation environnementale. Au cours du deuxième trimestre de 2019-2020, les LNC ont continué de susciter la participation des parties prenantes, du public et des groupes autochtones à l'égard de leur proposition en organisant des visites des sites et des rencontres. Comme c'est le cas pour le projet d'installation de gestion des déchets près de la surface, les LNC travaillent avec les groupes autochtones pour continuer à les impliquer dans les études liées au savoir traditionnel et le suivi environnemental en vue d'intégrer leur savoir et leurs commentaires au projet.

Les autres travaux de déclasserment requis au site de Whiteshell comprennent l'élimination du combustible sur le site et le traitement des déchets qui sont actuellement stockés dans des fosses et des réservoirs en surface ou souterrains. Les LNC élaborent actuellement des solutions pour le déclasserment et la remise en état de ces zones, lorsqu'il y a lieu. Dans certains cas, le processus de récupération comporte des difficultés, les déchets et les installations pouvant s'être dégradés au fil du temps. Par conséquent, d'autres solutions ont été développées afin de remettre en état des zones tout en assurant la sûreté et la sécurité des travailleurs. Cela exerce des pressions sur le calendrier du projet; en effet, la date prévue de fermeture du site de Whiteshell est passée de 2024 à 2027, ce qui a eu une incidence sur le coût général du projet.

Au deuxième trimestre, les LNC ont participé à une audience publique organisée par la Commission canadienne de sûreté nucléaire dans le cadre de la demande de renouvellement de licence pour le site. Les LNC ont également poursuivi les travaux de déclasserment d'autres bâtiments sur le site. Plus particulièrement, les travaux de démolition de l'installation RD-14M ont débuté, installation qui a été utilisée comme installation de recherche qui simulait des boucles à haute pression dans le réacteur CANDU.

Les LNC ont également fait progresser leur projet de déclasserment *in situ* du **réacteur nucléaire de démonstration**. Au cours du deuxième trimestre, les LNC ont continué de susciter la participation des parties prenantes, du public et des groupes autochtones concernant leur proposition en organisant des visites des sites, des webinaires, des réunions techniques avec des membres de la communauté et des rencontres. Ils ont également mis à jour certains documents techniques importants sur la sécurité, par exemple sur la modélisation de l'eau souterraine.

Dans le cadre de l'**Initiative dans la région de Port Hope**, où sont éliminés des déchets radioactifs historiques de faible activité dans les municipalités de Port Hope et de Clarington (Ontario), les LNC ont poursuivi les travaux de remise en état des propriétés résidentielles et les activités de stockage des déchets dans le cadre du projet Port Hope. Selon les résultats de la caractérisation du site, un plus grand nombre de sites de petite envergure (propriétés résidentielles) requiert une remise en état par

rapport aux plans initiaux. De plus, les niveaux historiquement élevés des lacs et la pluie ont retardé certains travaux. Par conséquent, bien que les LNC aient réalisé des progrès dans la remise en état des propriétés résidentielles, ceux-ci ont été plus lents que prévu. Les LNC ont travaillé en étroite collaboration avec la municipalité et les résidents locaux, en étant à leur écoute et en répondant aux préoccupations ainsi qu'en poursuivant les travaux d'une façon moins perturbante pour la communauté.

Un jalon important a été franchi au deuxième trimestre avec l'achèvement de la remise en état de trois sites de stockage temporaires – un site dans le prolongement de la rue Pine North, un site près de l'usine municipale de traitement des eaux usées et le quai central du port. Des déchets radioactifs de faible activité provenant de ces sites ont été transférés dans l'installation près de la surface construite à cette fin dans la municipalité de Port Hope, portant le volume total des déchets radioactifs de faible activité stockés dans l'installation à plus de 575 000 mètres cubes (ou 39 000 chargements de camion). Les déchets radioactifs de faible activité ont également continué d'être stockés dans l'installation près de la surface située dans la municipalité de Clarington, dans le cadre du projet de Port Granby, totalisant plus de 730 000 mètres cubes (ou 48 000 chargements de camion) de déchets stockés à ce jour. Les travaux d'assainissement des déchets devraient être terminés au cours du présent exercice, l'installation de stockage, recouverte et le site, fermé et prêt pour la surveillance à long terme au cours des prochaines années.

L'Initiative dans la région de Port Hope s'inscrit dans l'engagement à long terme du Canada visant la décontamination des déchets radioactifs de faible activité dans les municipalités, la remise en état des terrains contaminés et la gestion sécuritaire des déchets radioactifs. Les installations de déchets qui sont graduellement remplies dans le cadre de l'Initiative dans la région de Port Hope possèdent nombre de caractéristiques de conception identiques à celles de l'installation d'élimination des déchets près de la surface dont la construction a été proposée aux Laboratoires de Chalk River.

## **Laboratoires nucléaires**

EACL est à l'avant-garde de la science et de la technologie nucléaires depuis plus de six décennies. Au fil des ans, EACL a joué un rôle important de soutien à la politique publique et de mise en œuvre de programmes pour le compte du gouvernement du Canada, y compris la conception du réacteur CANDU, la production d'isotopes médicaux, ainsi que la fourniture d'applications en science et technologie nucléaires dans les domaines de l'énergie, de la non-prolifération, de la préparation aux situations d'urgence, du contre-terrorisme, de la santé et de la sécurité. Les installations uniques d'EACL en ont fait une destination de choix pour les scientifiques du Canada et du monde, favorisant l'innovation canadienne ainsi que le perfectionnement et le maintien en poste de travailleurs et de scientifiques hautement qualifiés dans le domaine nucléaire.

Dans le cadre du modèle d'organisme gouvernemental exploité par un entrepreneur, l'objectif d'EACL est de tirer parti de l'expérience et de l'expertise considérables des Laboratoires de Chalk River pour contribuer à l'atteinte des objectifs du gouvernement en matière de sciences, d'innovation et d'énergie propre. Les activités de science et technologie nucléaires aux Laboratoires de Chalk River soutiennent le Plan de travail fédéral sur les activités de science et technologie nucléaires, qui aide le gouvernement

du Canada à s'acquitter de ses responsabilités dans les domaines de la santé, de la sûreté et de la sécurité nucléaires, de l'énergie et de l'environnement.

Afin d'accroître l'expertise et les capacités scientifiques à Chalk River, les LNC utilisent également les installations d'EACL pour fournir des services techniques et des produits de recherche et de développement à des tiers sur une base commerciale.

Les LNC ont élaboré un plan à long terme décrivant les grandes lignes d'une approche stratégique pour réaliser une mission en science et technologie qui est axée sur le client, fondée sur les projets, efficace et intégrée et qui répond aux besoins du gouvernement fédéral et à ceux des clients externes.

S'appuyant sur une évaluation des capacités existantes, de l'environnement externe et des débouchés commerciaux, les LNC ont déterminé huit initiatives stratégiques qu'ils entreprendront au cours de la période de planification pour répondre aux besoins du gouvernement fédéral, et permettre à des clients externes de tirer profit de marchés nouveaux et élargis :

- **Fiabilité à long terme des réacteurs existants** : Dédiés au soutien du parc existant de réacteurs au Canada, les LNC travailleront à prolonger la durée de vie et la fiabilité à long terme du parc actuel de réacteurs CANDU, à l'échelle nationale et internationale, et à élargir leurs compétences pour appuyer d'autres modèles de réacteurs, les avancées dans la recherche sur les matières nucléaires et les combustibles, ainsi que les applications sur la chimie nucléaire.
- **Fabrication de combustible avancé** : Les LNC développent des concepts évolués pour la fabrication de carburant visant à soutenir la fiabilité à long terme des réacteurs existants et la conception de réacteurs avancés. Ces combustibles avancés offrent un meilleur rendement, une meilleure tolérance aux pannes, une plus grande sécurité, une plus grande résistance au risque de prolifération et une tolérance accrue aux accidents, et ils sont recyclés ou recyclables.
- **Petits réacteurs modulaires** : Les LNC visent à démontrer la viabilité commerciale des petits réacteurs modulaires d'ici 2026, en vue de positionner le Canada comme chef de file dans cette nouvelle technologie nucléaire. Les LNC et le Canada cherchent à mieux tirer parti de leur expertise et de leurs installations en vue de positionner les petits réacteurs modulaires pour fournir des options énergétiques à faible émission de carbone, fiables, en suivi de charge, adaptables et rentables aux communautés éloignées, aux applications liées aux mines et aux sables bitumineux, et pour combler d'autres lacunes et besoins énergétiques qui répondent souvent à des intérêts uniquement canadiens.
- **Décarbonisation du secteur des transports** : Les LNC visent à tirer parti des capacités existantes et des récents investissements en immobilisations effectués par EACL dans les laboratoires modernes de traitement de l'hydrogène, afin de développer les capacités dans la sécurité de l'hydrogène et la gestion de l'eau lourde et du tritium dans les réacteurs CANDU. Les technologies de l'hydrogène ont évolué, réduisant ainsi les coûts au point où les solutions à l'hydrogène arrivent à concurrencer d'autres technologies de conversion énergétique semblables sur le plan financier. La technologie de l'hydrogène offre une solution faible en carbone pour les secteurs de l'énergie et des transports, tout en aidant le Canada à respecter ses engagements internationaux sur la réduction des émissions de carbone.
- **Thérapie alpha ciblée** : La thérapie alpha ciblée est un nouveau domaine de recherche dans la lutte contre le cancer et d'autres maladies. L'avantage de cette thérapie, c'est que le rayonnement cible la cellule cancéreuse, contrairement aux traitements existants qui irradient

souvent toutes les cellules dans le voisinage d'une tumeur, qu'elles soient saines ou cancéreuses.

- **Cybersécurité nucléaire** : La cybersécurité des systèmes de contrôle industriel est une préoccupation croissante dans tous les secteurs, particulièrement dans le secteur nucléaire, où elle représente un marché mondial de plusieurs milliards de dollars. Si une grande partie de l'industrie commerciale répond aux besoins de cybersécurité des systèmes de technologies de l'information, la majorité des fournisseurs de solutions se préoccupent surtout des problèmes habituels de piratage et de vol de données. Les LNC ont déjà mis en service une installation de recherche sur la cybersécurité au Nouveau-Brunswick, et s'emploient maintenant à développer, commercialiser et déployer un système visant à détecter et à limiter les cyberattaques contre les systèmes de contrôle industriel nucléaire.
- **Centre d'analyse nucléolégale et d'intervention** : Le besoin d'activités scientifiques et technologiques en matière de sécurité nucléaire continue de s'imposer au Canada, comme en témoigne l'engagement renouvelé du gouvernement à réduire les menaces nucléaires, tant au Canada qu'à l'étranger. Les ministères et organismes gouvernementaux ont de plus en plus besoin de spécialistes en science et technologie nucléaires pour les aider à répondre aux enjeux émergents touchant les garanties, la sécurité et la sûreté nucléaires à l'échelle nationale et internationale. Les LNC travaillent à établir une installation destinée aux organismes gouvernementaux et partenaires commerciaux permettant d'élaborer, de tester, d'étalonner et de valider les technologies et les matériaux liés à l'analyse nucléolégale. Ils soutiennent en outre les travaux visant à garantir la sécurité des matières nucléaires et à renforcer la sécurité des frontières canadiennes.
- **Sciences et technologies de la gestion de la remise en état des lieux** : Les LNC cherchent à acquérir une meilleure compréhension de la migration des radionucléides dans l'environnement et à développer des technologies sécuritaires et économiques pour la gestion des déchets nucléaires. Ces activités serviront également à aider le gouvernement à assurer le suivi de la présence et de la propagation de faibles niveaux de contamination. Les LNC augmentent également leurs activités commerciales dans ce secteur.

Dans le cadre de la vision à long terme pour les Laboratoires de Chalk River, les plans présentés par les LNC, lesquels ont été approuvés par EACL, comprennent la revitalisation du site grâce à la démolition des bâtiments vétustes et à la construction de nouvelles installations, qui transformera le site en un complexe de science et technologie nucléaires de pointe, de classe mondiale et permettra de poursuivre une mission scientifique et technique dynamique à l'avenir.

À cet égard, les activités suivantes ont été mises en œuvre par les LNC au cours du deuxième trimestre, notamment :

- La Commission canadienne de sûreté nucléaire a affiché un avis de lancement d'évaluation environnementale pour un petit réacteur modulaire au Laboratoire de Chalk River. Global First Power, avec le soutien d'Ultra Safe Nuclear Corporation™ et d'Ontario Power Generation, propose de construire et d'exploiter une centrale électrique d'une puissance de 5 MW dotée de « réacteurs micromodulaires » sur le site de Chalk River. Bien que cette annonce représente un jalon important pour le promoteur de projet, Global First Power, elle ne doit pas être interprétée comme une entente déjà conclue avec les LNC ou EACL visant à implanter ce type de réacteur sur le site de Chalk River ou comme une approbation du projet par la Commission

canadienne de sûreté nucléaire; la supervision réglementaire, y compris la consultation publique, une étude environnementale rigoureuse et des évaluations pointues se poursuivront tout au long du processus d'évaluation environnementale. De plus, l'évaluation environnementale est présentée parallèlement aux discussions commerciales avec les LNC et EACL. Dans le cadre de leur vision à long terme, les LNC se sont fixé l'objectif de devenir un carrefour de la recherche et de la technologie des petits réacteurs modulaires, notamment de disposer d'une unité de démonstration construite sur un site d'EACL d'ici 2026. Cela correspond au rôle d'EACL, en tant que société d'État fédérale, de favoriser la science et la technologie nucléaires et de propulser l'innovation nucléaire au Canada, et cadre bien avec la feuille de route des petits réacteurs modulaires du Canada qui a été publiée à l'automne 2018.

- Un atelier pour le Plan de travail fédéral sur les activités de science et technologie nucléaires s'est tenu à Ottawa pour diffuser le programme de travail et les résultats des quatre dernières années en matière de santé, de sûreté, de sécurité, d'énergie et d'environnement. En l'espace de cinq jours, plus de 400 participants issus d'organisations fédérales, nationales et internationales se sont réunis pour en apprendre davantage sur les activités en science et technologie nucléaires menées dans le cadre du Plan de travail fédéral sur les activités de science et technologie nucléaires et pour trouver de nouvelles occasions de collaboration et de liens dans le secteur. Les participants représentaient une multitude d'organisations, notamment des ministères et organismes fédéraux, des universités, des instituts de recherche mondiaux et de l'industrie. Les projets du Plan de travail fédéral sur les activités de science et technologie nucléaires continuent de soutenir un certain nombre d'engagements et de priorités gouvernementaux, notamment : la Mission Innovation, le cadre pancanadien et la réunion ministérielle sur l'énergie propre, et de renforcer les partenariats bilatéraux en science et technologie nucléaires avec des pays comme les États-Unis, le Royaume-Uni et l'Inde, ainsi que les partenariats multilatéraux avec l'Agence pour l'énergie nucléaire et le Forum international Génération IV. Les projets menés dans le cadre du Plan de travail fédéral sur les activités de science et technologie nucléaires continuent de tirer parti de la recherche menée dans le cadre d'autres programmes de financement comme le Programme canadien pour la sûreté et la sécurité.
- Misant sur le succès de la première table ronde sur la cybersécurité tenue en janvier 2019, EACL a organisé sa seconde table ronde fédérale sur la cybersécurité à la fin juin pour traiter des domaines de collaboration. L'équipe de cybersécurité des LNC établie à Fredericton, au Nouveau-Brunswick, a appuyé un projet de recherche d'une semaine sur la cybersécurité en collaboration avec l'Agence internationale de l'énergie atomique. L'atelier a rassemblé des participants du monde entier pour développer et tester des modèles de réseaux informatiques qui représentent des centrales nucléaires courantes, ainsi que du matériel physique (pompes, valves, contrôleurs, capteurs, etc.). L'atelier incluait plusieurs scénarios d'interventions liées à des incidents réalisés en temps réel, avec du vrai matériel, ce qui nous a aidés à comprendre les risques liés à la cybersécurité et les capacités d'intervention dans les centrales nucléaires.
- Les LNC, avec des représentants de Recherche et développement pour la défense Canada et l'Agence des services frontaliers du Canada, ont mené des expériences à l'installation de moniteur-portique de rayonnement située aux Laboratoires de Chalk River. Les expériences impliquaient la détection simulée de matériaux menaçants qui étaient dissimulés dans des véhicules de transport dans le but de cerner les vulnérabilités et les possibilités d'amélioration aux postes frontaliers et aux points d'entrée du Canada.
- Les LNC ont lancé l'Initiative canadienne sur la recherche nucléaire, nouveau programme qui permet la recherche et le développement et qui vise à accélérer le déploiement de petits

réacteurs modulaires au Canada. Le programme invite les organisations à soumettre des projets dans un certain nombre de domaines dans le cadre d'une collaboration avec les LNC visant à optimiser les ressources, partager le savoir technique et avoir accès à l'expertise des LNC pour faire avancer la commercialisation des technologies de petits réacteurs modulaires.

- Les travaux portant sur la conception du Centre de recherches avancées sur les matières nucléaires, nouvelle installation de sciences devant être construite aux Laboratoires de Chalk River, se sont poursuivis au deuxième trimestre. Le Centre de recherches combinera les principales capacités d'un certain nombre d'installations désuètes, devant être déclassées, dans un complexe de calibre mondial pour la recherche en énergie nucléaire, santé publique, gestion environnementale et sécurité globale.
- Les travaux de construction d'une nouvelle installation d'entreposage et de logistique ont également débuté : ce bâtiment visera à améliorer la logistique et l'efficacité de la gestion des matériaux et à diminuer la circulation et la congestion sur le site.
- L'usine de traitement des eaux usées en est aux dernières étapes de la phase initiale d'exploitation « à l'essai » de 12 mois et est en préparation pour les activités courantes. Cela répond à une exigence réglementaire stipulant de mettre à niveau l'installation selon les normes provinciales actuelles. De plus, le nouveau projet de système d'eau domestique, qui fournira de l'eau potable de la ville de Deep River jusqu'au site de Chalk River en vue de son utilisation par le personnel (p. ex. destinée à la consommation, pour la préparation de nourriture, etc.) répondra à une autre obligation réglementaire.

# Énoncés prospectifs

Le présent rapport de gestion a été examiné par le comité d'audit d'EACL et approuvé par son conseil d'administration. Il fournit des commentaires sur la performance d'EACL pour le semestre clos le 30 septembre 2019 et doit être lu avec les états financiers consolidés non audités ci-joints et les notes y afférentes.

Le rapport de gestion contient des énoncés prospectifs à propos d'EACL qui sont fondés sur les hypothèses que la direction jugeait raisonnables au moment de la rédaction du rapport. Ces énoncés prospectifs, par leur nature, comportent nécessairement des risques et incertitudes qui pourraient faire en sorte que les résultats futurs diffèrent sensiblement des prévisions actuelles. Nous prévenons le lecteur que les hypothèses sur les événements futurs, dont bon nombre sont difficiles à prévoir, pourraient éventuellement nécessiter des corrections.

## Revue financière

<i>(millions de dollars)</i>	Trimestres clos les		Semestres clos les	
	30 septembre		30 septembre	
	2019	2018	2019	2018
<b>Revenus</b>				
Crédits parlementaires	198 \$	227 \$	342 \$	354 \$
Revenus tirés des activités commerciales	29	27	60	59
Revenus d'intérêts	1	1	3	2
	<b>228</b>	255	<b>405</b>	415
<b>Charges</b>				
Coût des ventes	21	17	42	37
Charges de fonctionnement	18	16	36	32
Charges contractuelles	78	74	135	138
Charges liées au déclassement, à la gestion des déchets et aux sites contaminés	383	68	452	136
	<b>500 \$</b>	175 \$	<b>665 \$</b>	343 \$
<b>(Déficit) excédent pour la période</b>	<b>(272) \$</b>	80 \$	<b>(260) \$</b>	72 \$

### Crédits parlementaires

Le gouvernement du Canada accorde du financement à EACL sur une base trimestrielle pour lui permettre de poursuivre ses activités, selon ses priorités, et de s'acquitter de son mandat. EACL a comptabilisé des crédits parlementaires de 198 millions de dollars au deuxième trimestre de 2019-2020, comparativement à 227 millions de dollars pour la période correspondante de 2018-2019. Depuis le début de l'exercice, EACL a comptabilisé des crédits parlementaires de 342 millions de dollars, comparativement à 354 millions de dollars pour la période correspondante de 2018-2019. Cet écart au deuxième trimestre découle principalement d'une diminution du financement requis pour le réacteur NRU, ce qui est cohérent avec la fermeture du réacteur en mars 2018, et d'une augmentation du financement inutilisé reporté du trimestre précédent.

## **Revenus tirés des activités commerciales**

Au deuxième trimestre de 2019-2020, des revenus de 29 millions de dollars ont été comptabilisés, comparativement à 27 millions de dollars pour la période correspondante de 2018-2019. Depuis le début de l'exercice, les revenus se sont établis à 60 millions de dollars, comparativement à 59 millions de dollars pour la période correspondante de 2018-2019. Les revenus comprennent ceux tirés de la vente d'isotopes et de technologies commerciales, et des activités de recherche et de développement menées par les LNC pour les clients commerciaux. La baisse des ventes d'isotopes de cobalt (en raison de l'épuisement des stocks vu que le réacteur NRU a été fermé) a été contrebalancée par la hausse des ventes d'eau lourde pendant le trimestre et depuis le début de l'exercice.

## **Revenus d'intérêts**

Les revenus d'intérêts sont gagnés sur la trésorerie, les placements à court terme des crédits parlementaires et les placements détenus en fiducie. Les revenus d'intérêts gagnés au cours du trimestre sont comparables à ceux de la période correspondante de l'exercice précédent.

## **Coût des ventes**

Le coût des ventes est conforme aux revenus tirés des activités commerciales présentés ci-dessus, sauf pour ce qui est d'une baisse de la marge au cours du trimestre et depuis le début de l'exercice découlant d'une diminution des ventes d'isotopes à marge plus élevée.

## **Charges de fonctionnement**

Les charges de fonctionnement comprennent essentiellement les charges de surveillance d'EACL et l'amortissement des immobilisations corporelles. Les charges de fonctionnement de 18 millions de dollars au deuxième trimestre et de 36 millions de dollars depuis le début de l'exercice sont comparables à celles enregistrées aux périodes correspondantes de 2018-2019, la légère hausse étant attribuable à l'augmentation de l'amortissement des immobilisations corporelles.

## **Charges contractuelles**

EACL remplit son mandat en vertu d'un contrat à long terme avec les LNC pour la gestion et l'exploitation de ses sites. Les dépenses liées aux LNC (compte non tenu des coûts imputés à la provision liée au déclassement et à la gestion des déchets ainsi qu'au passif au titre des sites contaminés, à la construction en cours et au coût des ventes) sont présentées par EACL à titre de charges contractuelles. Les charges dans cette catégorie pour le deuxième trimestre totalisent 78 millions de dollars, comparativement à 74 millions de dollars au deuxième trimestre de 2018-2019. Les charges dans cette catégorie depuis le début de l'exercice totalisent 135 millions de dollars, comparativement à 138 millions de dollars pour la période correspondante de 2018-2019.



## **Charges liées au déclassement, à la gestion des déchets et aux sites contaminés**

Les charges liées au déclassement, à la gestion des déchets et aux sites contaminés comprennent les charges financières et (le gain) la perte de réévaluation, le cas échéant, sur ces passifs comptabilisés. Les charges financières reflètent la hausse de la valeur actualisée nette (désactualisation) de ces passifs comptabilisés. Les charges liées au déclassement, à la gestion des déchets et aux sites contaminés, qui se sont élevées à 383 millions de dollars au deuxième trimestre de 2019-2020 et à 452 millions de dollars depuis le début de l'exercice, sont plus élevées que celles des périodes correspondantes de 2018-2019 en raison de modifications approuvées aux estimations relatives principalement aux projets liés à la gestion des déchets et au projet de fermeture des Laboratoires de Whiteshell.

## **Excédent (déficit) pour la période**

Conformément au référentiel d'information financière d'EACL, les crédits parlementaires sont comptabilisés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus dans une période donnée, et peuvent être supérieurs ou inférieurs aux charges comptabilisées pour la même période. Par exemple, les montants reçus pour financer les dépenses liées au déclassement, à la gestion des déchets et aux sites contaminés sont comptabilisés comme des revenus au titre des crédits parlementaires dans la période considérée, tandis que les débours connexes sont déduits des passifs associés qui ont été comptabilisés antérieurement dans les états de la situation financière. Pour ce qui est des immobilisations corporelles, les revenus au titre de crédits parlementaires incluent les montants reçus au cours de la période visant à financer l'acquisition et la construction de ces actifs, tandis que les déboursés connexes sont capitalisés, ce qui fait en sorte que les charges de fonctionnement présentées incluent seulement l'amortissement des immobilisations corporelles existantes.

## **Perspectives**

Les activités prévues d'EACL sont présentées dans son Plan d'entreprise. Les dépenses depuis le début de l'exercice 2019-2020 accusent un retard par rapport au plan en raison de retards dans les activités de déclassement et de gestion des déchets et de projets d'immobilisations. Les priorités et livrables n'ont pas changé de façon significative au cours du premier semestre de 2019-2020.

# Flux de trésorerie et fonds de roulement

<i>(millions de dollars)</i>	Trimestres clos les 30 septembre		Semestres clos les 30 septembre	
	2019	2018	2019	2018
Flux de trésorerie (affectés aux) provenant des activités de fonctionnement	(177) \$	10 \$	56 \$	280 \$
Flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement en immobilisations	(18)	(20)	(35)	(40)
(Diminution) augmentation de la trésorerie	(195)	(10)	21	240
Solde au début de la période	278	288	62	38
<b>Solde à la fin de la période</b>	<b>83 \$</b>	<b>278 \$</b>	<b>83 \$</b>	<b>278 \$</b>

## Activités de fonctionnement

Les activités de fonctionnement ont généré des sorties nettes de trésorerie de 177 millions de dollars au deuxième trimestre de 2019-2020, contre des entrées de 10 millions de dollars à la période correspondante de 2018-2019. Depuis le début de l'exercice, les activités de fonctionnement ont entraîné des entrées nettes de trésorerie de 56 millions de dollars, contre 280 millions de dollars au cours de la période correspondante de l'exercice précédent. L'écart découle des crédits parlementaires reçus au deuxième trimestre de 2018-2019 pour les activités du troisième trimestre. Au cours de l'exercice considéré, le financement du troisième trimestre n'avait pas été reçu à la fin du deuxième trimestre.

## Activités d'investissement en immobilisations

Les activités d'investissement en immobilisations ont donné lieu à des sorties de trésorerie de 18 millions de dollars au deuxième trimestre de 2019-2020, comparativement à 20 millions de dollars à la période correspondante de 2018-2019. Depuis le début de l'exercice, les activités d'investissement en immobilisations ont donné lieu à des sorties de trésorerie de 35 millions de dollars, contre 40 millions de dollars au cours de la période correspondante de l'exercice précédent.

## Faits saillants de l'état de la situation financière

<i>(millions de dollars)</i>	30 septembre 2019	31 mars 2019	Écart en \$	Écart en %
Actifs financiers	383 \$	435 \$	(52) \$	-12 %
Passifs	8 048	7 822	226	3 %
Actifs non financiers	684	665	19	3 %
Déficit accumulé	(6 980)	(6 721)	(259)	4 %

À la clôture du deuxième trimestre de 2019-2020, EACL présentait des actifs financiers de 383 millions de dollars, en baisse de 52 millions de dollars par rapport à ceux au 31 mars 2019. Cet écart découle

principalement de la diminution des crédits à recevoir qui ont été comptabilisés à la fin de l'exercice précédent.

L'augmentation de 226 millions de dollars des passifs peut être principalement imputée à l'augmentation de la provision liée au déclassement et à la gestion des déchets attribuable à la modification apportée aux estimations, tel qu'il est décrit ci-dessus, en partie compensée par une diminution du passif au titre des sites contaminés du fait des dépenses liées aux activités de déclassement.

## **Gestion des risques et incertitudes**

Une description des risques et des incertitudes figure à la rubrique « Rapport de gestion » du Rapport annuel de l'exercice 2018-2019 d'EACL. Les risques et les incertitudes ainsi que les pratiques de gestion du risque, comme il est décrit dans le Rapport annuel de l'exercice 2018-2019, n'ont pas changé de façon significative au cours du premier semestre de 2019-2020.

## RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des présents états financiers trimestriels conformément à la Norme sur les rapports financiers trimestriels des sociétés d'État du Conseil du Trésor du Canada, ainsi que des contrôles internes qu'elle considère comme nécessaires pour permettre la préparation d'états financiers trimestriels exempts d'anomalies significatives. La direction veille aussi à ce que tous les autres renseignements fournis dans ce rapport financier trimestriel concordent, s'il y a lieu, avec les états financiers trimestriels.

À notre connaissance, les présents états financiers trimestriels non audités donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière, des résultats d'exploitation et des flux de trésorerie de la Société, à la date et pour les périodes visées dans les états financiers trimestriels.



**Richard J. Sexton**

*Président et premier dirigeant*

Le 19 novembre 2019

Chalk River, Canada



**David J. Smith**

*Directeur général des finances*

Le 19 novembre 2019

Chalk River, Canada

# ÉTATS FINANCIERS NON AUDITÉS

## État de la situation financière

Aux

		30 septembre	31 mars
		2019	2019
<i>(en milliers de dollars canadiens)</i>			
	Notes		
<b>Actifs financiers</b>			
Trésorerie		82 287 \$	61 833 \$
Fonds pour la gestion à long terme des déchets		40 764	31 000
Placements détenus en fiducie		54 979	53 573
Créances clients et autres débiteurs	3	45 803	42 851
Montant à recevoir au titre des crédits parlementaires	9	-	69 276
Stocks détenus en vue de la revente		159 609	176 511
		<b>383 442</b>	<b>435 044</b>
<b>Passifs</b>			
Créditeurs et charges à payer	4	38 611	32 684
Avantages sociaux futurs	5	19 592	19 779
Montants à verser aux Laboratoires Nucléaires Canadiens		107 195	100 400
Provision liée au déclassement et à la gestion des déchets	6	6 902 194	6 613 955
Passif au titre des sites contaminés	7	980 353	1 054 978
		<b>8 047 945</b>	<b>7 821 796</b>
<b>Dette nette</b>		<b>(7 664 503)</b>	<b>(7 386 752)</b>
<b>Actifs non financiers</b>			
Immobilisations corporelles	8	682 841	665 003
Charges payées d'avance		1 405	464
		<b>684 246</b>	<b>665 467</b>
<b>Déficit accumulé</b>		<b>(6 980 257)</b>	<b>(6 721 285)</b>
Le déficit accumulé se compose des éléments suivants :			
Déficit accumulé lié aux activités		(6 982 142)	(6 722 172)
Gains de réévaluation cumulés		1 885	887
		<b>(6 980 257) \$</b>	<b>(6 721 285) \$</b>

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers.

## États des résultats et du déficit accumulé

<i>(en milliers de dollars canadiens)</i>	Notes	Budget	Trimestres clos les		Semestres clos les	
		2020	30 septembre		30 septembre	
			2019	2018	2019	2018
<b>Revenus</b>						
Crédits parlementaires	9	1 197 282 \$	<b>197 750 \$</b>	227 400 \$	<b>342 290 \$</b>	353 914 \$
Revenus tirés des activités commerciales		75 700	<b>29 307</b>	26 983	<b>59 651</b>	58 628
Revenus d'intérêts		3 000	<b>1 359</b>	1 141	<b>2 833</b>	2 241
		1 275 982	<b>228 416</b>	255 524	<b>404 774</b>	414 783
<b>Charges</b>						
Coût des ventes		52 990	<b>21 093</b>	17 088	<b>42 417</b>	37 114
Charges de fonctionnement		66 016	<b>18 047</b>	15 988	<b>35 656</b>	32 360
Charges contractuelles	10	251 200	<b>78 072</b>	73 616	<b>134 763</b>	138 099
Charges liées au déclassement, à la gestion des déchets et aux sites contaminés		262 754	<b>382 687</b>	68 127	<b>451 908</b>	136 254
		632 960	<b>499 899</b>	174 819	<b>664 744</b>	343 827
<b>(Déficit) excédent pour la période</b>		643 022	<b>(271 483)</b>	80 705	<b>(259 970)</b>	70 956
<b>Déficit accumulé lié aux activités au début de la période</b>		(6 722 172)	<b>(6 710 659)</b>	(6 885 180)	<b>(6 722 172)</b>	(6 868 978)
Virement au financement reporté pour le déclassement et la gestion des déchets		-	-	-	-	(5 930)
Virement aux apports remboursables		-	-	(1 242)	-	(1 765)
<b>Déficit accumulé lié aux activités à la fin de la période</b>		(6 079 150) \$	<b>(6 982 142) \$</b>	(6 805 717) \$	<b>(6 982 142) \$</b>	(6 805 717) \$

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers.

## États des gains et pertes de réévaluation

<i>(en milliers de dollars canadiens)</i>	Trimestres clos les		Semestres clos les	
	2019	2018	2019	2018
	<b>30 septembre</b>		<b>30 septembre</b>	
<b>Gains (pertes) de réévaluation cumulés au début de la période</b>	<b>1 425 \$</b>	<b>(364) \$</b>	<b>887 \$</b>	<b>(120) \$</b>
<b>Gains (pertes) de réévaluation survenus au cours de la période</b>				
Gains (pertes) non réalisés sur les placements détenus en fiducie	<b>384</b>	<b>(343)</b>	<b>917</b>	<b>(587)</b>
<b>Reclassement dans l'état des résultats et du déficit accumulé</b>				
Pertes réalisées sur les placements détenus en fiducie	<b>76</b>	<b>-</b>	<b>81</b>	<b>-</b>
<b>Gains (pertes) de réévaluation nets de la période</b>	<b>460</b>	<b>(343)</b>	<b>998</b>	<b>(587)</b>
<b>Gains (pertes) de réévaluation cumulés à la fin de la période</b>	<b>1 885 \$</b>	<b>(707) \$</b>	<b>1 885 \$</b>	<b>(707) \$</b>

*Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers.*

## États de l'évolution de la dette nette

<i>(en milliers de dollars canadiens)</i>	Notes	Budget	Trimestres clos les		Semestres clos les	
		2020	30 septembre		30 septembre	
			2019	2018	2019	2018
<b>(Déficit) excédent pour la période</b>		643 022 \$	<b>(271 483) \$</b>	80 705 \$	<b>(259 970) \$</b>	70 956 \$
<b>Immobilisations corporelles</b>						
Acquisition d'immobilisations corporelles	8	(200 000)	<b>(26 247)</b>	(15 129)	<b>(42 513)</b>	(27 513)
Amortissement des immobilisations corporelles	8	45 826	<b>12 412</b>	10 365	<b>24 567</b>	20 843
Autres variations	8	-	<b>127</b>	(797)	<b>108</b>	62
		(154 174)	<b>(13 708)</b>	(5 561)	<b>(17 838)</b>	(6 608)
<b>Actifs non financiers</b>						
Variations des charges payées d'avance		-	<b>(561)</b>	242	<b>(941)</b>	370
<b>Gains (pertes) de réévaluation nets de la période</b>		-	<b>460</b>	(343)	<b>998</b>	(587)
<b>(Augmentation) diminution de la dette nette</b>		488 848	<b>(285 292)</b>	75 043	<b>(277 751)</b>	64 131
<b>Dette nette au début de la période</b>		(7 386 752)	<b>(7 379 211)</b>	(7 532 801)	<b>(7 386 752)</b>	(7 515 436)
Virement au financement reporté pour le déclasserment et la gestion des déchets		-	-	-	-	(5 930)
Virement aux apports remboursables		-	-	(1 242)	-	(1 765)
<b>Dette nette à la fin de la période</b>		(6 897 904) \$	<b>(7 664 503) \$</b>	(7 459 000) \$	<b>(7 664 503) \$</b>	(7 459 000) \$

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers.



## États des flux de trésorerie

	Trimestres clos les		Semestres clos les	
	30 septembre		30 septembre	
<i>(en milliers de dollars canadiens)</i>	2019	2018	2019	2018
<b>Activités de fonctionnement</b>				
Rentrées de fonds provenant des crédits parlementaires	2 100 \$	193 743 \$	411 566 \$	651 482 \$
Rentrées de fonds provenant de clients	27 110	30 771	56 690	62 719
Paiements aux fournisseurs	(78 057)	(78 562)	(160 406)	(173 230)
Sorties de fonds destinées aux membres du personnel	(2 563)	(3 542)	(6 236)	(7 940)
Sorties de fonds liées aux activités de déclassement et de gestion des déchets et des sites contaminés	(118 807)	(131 092)	(238 293)	(251 594)
Liquidités investies dans les activités de gestion et d'élimination des déchets	(7 832)	(1 970)	(9 391)	(3 546)
Intérêts reçus	1 012	984	1 899	1 674
<b>Flux de trésorerie (affectés aux) provenant des activités de fonctionnement</b>	<b>(177 037)</b>	10 332	<b>55 829</b>	279 565
<b>Activités d'investissement en immobilisations</b>				
Acquisition d'immobilisations corporelles	(18 248)	(21 097)	(35 375)	(39 868)
<b>Flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement en immobilisations</b>	<b>(18 248)</b>	(21 097)	<b>(35 375)</b>	(39 868)
<b>(Diminution) augmentation de la trésorerie</b>	<b>(195 285)</b>	(10 765)	<b>20 454</b>	239 697
<b>Trésorerie au début de la période</b>	<b>277 572</b>	288 042	<b>61 833</b>	37 580
<b>Trésorerie à la fin de la période</b>	<b>82 287 \$</b>	277 277 \$	<b>82 287 \$</b>	277 277 \$

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers.

# NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS

## Pour le trimestre et le semestre clos le 30 septembre 2019

(en milliers de dollars canadiens)

(non audité)

---

### 1. La Société

Énergie atomique du Canada limitée (« EACL ») est une société d'État fédérale dont le mandat est de soutenir la science et la technologie nucléaires et de protéger l'environnement en gérant les activités du Canada en matière de déclassement et de gestion des déchets radioactifs. Depuis 2015, EACL s'acquitte de son mandat selon un modèle d'organisme gouvernemental exploité par un entrepreneur, en vertu duquel les Laboratoires Nucléaires Canadiens (« LNC »), entreprise privée, gèrent et exploitent les sites d'EACL en son nom, en vertu d'un accord contractuel.

EACL a été constituée en 1952 en vertu des dispositions de la *Loi sur les corporations canadiennes* (et prorogée en 1977 en vertu de celles de la *Loi canadienne sur les sociétés par actions*) conformément à l'autorité et aux pouvoirs accordés au ministre des Ressources naturelles par la *Loi sur l'énergie nucléaire*.

EACL est une société d'État en vertu de la partie I de l'annexe III de la *Loi sur la gestion des finances publiques* et un mandataire de Sa Majesté du chef du Canada. En conséquence, ses passifs sont, en définitive, ceux de Sa Majesté du chef du Canada. EACL reçoit du financement du gouvernement du Canada et n'est pas assujettie à l'impôt sur le résultat au Canada.

Le Conseil du Trésor a approuvé le Plan d'entreprise de 2019-2020 à 2023-2024 d'EACL au premier trimestre de l'exercice 2019-2020. Le Plan d'entreprise est aligné sur la directive fournie par l'unique actionnaire d'EACL, le gouvernement du Canada, et reflète les priorités d'EACL en vertu du modèle d'organisme gouvernemental exploité par un entrepreneur.

### 2. Principales méthodes comptables

#### *Méthodes comptables*

Les présents états financiers trimestriels ont été préparés conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public établies par le Conseil sur la comptabilité dans le secteur public, et doivent être lus avec les états financiers annuels audités en date du 31 mars 2019.

Les actifs financiers et les actifs non financiers sont présentés dans l'état de la situation financière. Les actifs non financiers sont employés normalement pour fournir des services

futurs et sont passés en charges au moyen de l'amortissement ou au moment de l'utilisation. Les actifs non financiers ne sont pas pris en considération dans le calcul des actifs financiers nets (ou de la dette nette), mais sont ajoutés aux actifs financiers nets (ou à la dette nette) pour calculer l'excédent (le déficit) accumulé.

#### *Incertitude relative à la mesure*

La préparation des états financiers trimestriels selon les Normes comptables pour le secteur public exige de la direction qu'elle fasse des estimations et formule des hypothèses qui ont une incidence sur les montants comptabilisés des actifs financiers, des passifs et des actifs non financiers à la date des états financiers, et sur les montants comptabilisés des revenus et des charges au cours de la période visée. Les éléments devant faire l'objet d'estimations et d'hypothèses importantes comprennent ceux qui sont liés à la juste valeur des instruments financiers, à la durée de vie utile et à la moins-value des immobilisations corporelles, aux avantages sociaux futurs, aux passifs éventuels et aux provisions, notamment la provision liée au déclassement et à la gestion des déchets et le passif au titre des sites contaminés. Les estimations et les hypothèses sont fondées sur les meilleures informations disponibles au moment de la préparation des états financiers trimestriels et sont passées en revue annuellement pour refléter les nouvelles informations à mesure qu'elles deviennent disponibles. Si les résultats réels diffèrent de ces estimations et hypothèses, l'incidence sera comptabilisée dans les périodes ultérieures lorsque l'écart sera mis en évidence.

#### *Chiffres du budget*

Le budget de 2019-2020 est reflété dans l'état des résultats et du déficit accumulé et l'état de l'évolution de la dette nette. Les données du budget indiquées dans les présents états financiers sont fondées sur les prévisions et estimations pour 2019-2020 comprises dans le Plan d'entreprise pour la période 2019-2020 à 2023-2024.

### 3. Créances et autres débiteurs

<i>(en milliers de dollars canadiens)</i>	<b>30 septembre 2019</b>	31 mars 2019
Créances clients	<b>23 485 \$</b>	17 848 \$
Revenus non facturés	<b>9 904</b>	10 514
Montant à recevoir au titre des taxes à la consommation	<b>12 414</b>	14 489
	<b>45 803 \$</b>	42 851 \$

## 4. Crédoiteurs et charges à payer

	30 septembre 2019	31 mars 2019
<i>(en milliers de dollars canadiens)</i>		
Dettes fournisseurs	7 727 \$	8 423 \$
Autres crédoiteurs et charges à payer	21 828	14 493
Charges à payer au titre des salaires	1 047	1 812
Montants à payer à des apparentés	274	172
Provisions	5 600	5 640
Avances de clients et obligations envers les clients	2 135	2 144
	<b>38 611 \$</b>	<b>32 684 \$</b>

Les montants à payer à des apparentés représentent les revenus de redevances gagnés qui sont payables au gouvernement. Les provisions sont par nature à court terme et ne sont pas actualisées. Elles comprennent les coûts estimatifs liés aux actions en justice et réclamations fondées en droit, ainsi qu'aux différends avec les fournisseurs.

## 5. Avantages sociaux futurs

### a) Régime de retraite

Les salariés d'EACL participent au Régime de pension de retraite de la fonction publique (« RPRFP »). Le RPRFP est un régime contributif à prestations déterminées créé par voie législative dont le gouvernement du Canada est le promoteur. Les salariés tout comme l'employeur doivent verser des cotisations pour couvrir le coût des services rendus. Le président du Conseil du Trésor du Canada établit le montant des cotisations patronales en fonction d'un multiple des cotisations salariales.

Le total des cotisations au titre des services rendus se présente comme suit :

	Trimestres clos les 30 septembre		Semestres clos les 30 septembre	
<i>(en milliers de dollars canadiens)</i>	2019	2018	2019	2018
Cotisations salariales	193 \$	204 \$	427 \$	452 \$
Cotisations patronales	315	309	872	831

Le gouvernement du Canada est tenu par la loi de verser les prestations prévues en vertu du RPRFP. En règle générale, les prestations de retraite s'accumulent pendant une période maximale de 35 ans à un taux annuel de 2 % des services ouvrant droit à pension, le total étant multiplié par la moyenne des cinq meilleures années consécutives de salaire. Ces prestations sont coordonnées avec celles qui sont versées en vertu du Régime de pensions du Canada ou du Régime de rentes du Québec, et elles sont indexées pour tenir compte de l'inflation.

## b) Autres avantages sociaux futurs

EACL verse dans certains cas des indemnités pour départs volontaires et fournit d'autres avantages postérieurs à l'emploi, comme il est décrit à la note 2 g) des états financiers annuels audités datés du 31 mars 2019. L'obligation au titre des prestations déterminées n'est pas capitalisée, le financement étant fourni au moment où les prestations sont versées. Ainsi, le régime à prestations déterminées n'a aucun actif et son déficit correspond à l'obligation au titre des prestations déterminées.

Le passif comptabilisé au titre des avantages sociaux futurs comprend des indemnités pour départs volontaires de 7,1 millions de dollars (7,2 millions de dollars au 31 mars 2019) payables en cas de démissions ou de départs à la retraite volontaires ultérieurs.

## 6. Provision liée au déclassement et à la gestion des déchets

EACL est tenue de déclasser ses installations nucléaires et ses autres actifs afin de régler ses passifs, de réduire le risque et de protéger l'environnement. Une partie des passifs renvoie à des obligations découlant d'activités entreprises avant la création d'EACL en 1952.

	Semestre clos le 30 septembre 2019	Exercice clos le 31 mars 2019
<i>(en milliers de dollars canadiens)</i>		
<b>Valeur comptable au début de la période</b>	<b>6 613 955 \$</b>	<b>6 473 301 \$</b>
Passifs réglés	<b>(161 699)</b>	(353 292)
Désactualisation de la provision	<b>127 081</b>	251 132
Révision des estimations et du calendrier des dépenses	<b>322 857</b>	242 814
<b>Valeur comptable à la fin de la période</b>	<b>6 902 194 \$</b>	<b>6 613 955 \$</b>

Les dépenses futures non actualisées, ajustées en fonction de l'inflation, liées aux activités prévues et incluses dans le passif s'élèvent à 15 987,7 millions de dollars (15 901,1 millions de dollars au 31 mars 2019).

Aux 30 septembre 2019 et 31 mars 2019, la provision a été actualisée selon un taux de 3,84 %.

## 7. Passif au titre des sites contaminés

EACL a la responsabilité de s'acquitter des engagements du Canada à l'égard de l'Initiative dans la région de Port Hope et du Bureau de gestion des déchets radioactifs de faible activité.

	Semestre clos le 30 septembre 2019	Exercice clos le 31 mars 2019
<i>(en milliers de dollars canadiens)</i>		
<b>Valeur comptable au début de la période</b>	<b>1 054 978 \$</b>	988 243 \$
Passifs réglés	<b>(85 986)</b>	(156 905)
Désactualisation du passif	<b>11 361</b>	21 377
Révision des estimations et du calendrier des dépenses	-	202 263
<b>Valeur comptable à la fin de la période</b>	<b>980 353 \$</b>	1 054 978 \$

L'Initiative dans la région de Port Hope a trait à la décontamination et à la gestion sécuritaire à long terme des déchets radioactifs historiques de faible activité dans les municipalités de Port Hope et de Clarington, en Ontario. Ces déchets sont composés essentiellement des résidus d'un ancien processus contenant de l'uranium et du radium, et des sols qu'ils ont contaminés, le tout résultant des activités d'une ancienne société d'État fédérale et de ses prédécesseurs du secteur privé. L'étape de la mise en œuvre devrait être terminée en 2023-2024 et sera suivie d'une surveillance et d'un entretien à long terme qui devraient se poursuivre sur une période de 30 ans par la suite. Le passif est actualisé à l'aide de la technique de la valeur actualisée nette, au taux de 2,15 %. Le total estimatif des dépenses non actualisées s'élève à 1 075,7 millions de dollars (1 161,7 millions de dollars au 31 mars 2019).

EACL est également responsable du Bureau de gestion des déchets radioactifs de faible activité, ce qui comprend toutes les activités requises aux fins du traitement et de la gestion des déchets radioactifs historiques de faible activité dans des sites canadiens dont le gouvernement a accepté la responsabilité (à l'exclusion de l'Initiative dans la région de Port Hope). Les déchets radioactifs historiques de faible activité constituent des matières contaminées à faible niveau de radioactivité produites au moment du traitement et de l'expédition de l'uranium et du radium.

## 8. Immobilisations corporelles

(en milliers de dollars canadiens)

	Construction en cours	Terrains et aménagements de terrains	Bâtiments	Réacteurs, machineries et outillage	Total
<b>Coût au 31 mars 2019</b>	<b>104 153 \$</b>	<b>100 536 \$</b>	<b>506 852 \$</b>	<b>475 662 \$</b>	<b>1 187 203 \$</b>
Entrées et transferts	42 513	-	3 293	7 805	53 611
Sorties et transferts	(11 098)	-	54	(473)	(11 517)
<b>Coût au 30 septembre 2019</b>	<b>135 568</b>	<b>100 536</b>	<b>510 199</b>	<b>482 994</b>	<b>1 229 297</b>
<b>Amortissement cumulé au 31 mars 2019</b>	<b>-</b>	<b>42 316</b>	<b>210 189</b>	<b>269 695</b>	<b>522 200</b>
Augmentation de l'amortissement	-	2 160	6 742	15 665	24 567
Sorties et transferts	-	-	705	(1 016)	(311)
<b>Amortissement cumulé au 30 septembre 2019</b>	<b>-</b>	<b>44 476</b>	<b>217 636</b>	<b>284 344</b>	<b>546 456</b>
<b>Valeur comptable nette au 31 mars 2019</b>	<b>104 153</b>	<b>58 220</b>	<b>296 663</b>	<b>205 967</b>	<b>665 003</b>
<b>Valeur comptable nette au 30 septembre 2019</b>	<b>135 568 \$</b>	<b>56 060 \$</b>	<b>292 563 \$</b>	<b>198 650 \$</b>	<b>682 841 \$</b>

## 9. Crédits parlementaires

	Trimestres clos les 30 septembre		Semestres clos les 30 septembre	
(en milliers de dollars canadiens)	2019	2018	2019	2018
<b>Crédits parlementaires au titre des charges de fonctionnement et des dépenses en immobilisations</b>				
Montant reçu au cours de la période pour les charges de fonctionnement et les dépenses en immobilisations	- \$	193 743 \$	<b>409 466 \$</b>	651 482 \$
Montant à recevoir d'une période précédente	-	-	<b>(69 276)</b>	(103 825)
Montant reporté de la période précédente	<b>195 650</b>	227 400	-	-
Montant reçu relatif à la période suivante (financement reporté)	-	(193 743)	-	(193 743)
	<b>195 650</b>	227 400	<b>340 190</b>	353 914
<b>Financement prévu par la loi</b>				
Montant reçu au cours de la période	<b>2 100</b>	-	<b>2 100</b>	-
	<b>2 100</b>	-	<b>2 100</b>	-
<b>Total des crédits parlementaires comptabilisés</b>	<b>197 750 \$</b>	227 400 \$	<b>342 290 \$</b>	353 914 \$

L'écart entre les montants reçus et les montants comptabilisés au titre des crédits parlementaires est lié aux montants reçus, mais relatifs à un trimestre précédent ou ultérieur. Les crédits parlementaires approuvés pour les charges de fonctionnement et les dépenses en immobilisations pour l'exercice se terminant le 31 mars 2020 totalisent 1 197 millions de dollars.

## 10. Accord contractuel

Depuis 2015, EACL s'acquitte de son mandat selon un modèle d'organisme gouvernemental exploité par un entrepreneur dans le cadre duquel les actifs, les sites et les installations demeurent la propriété d'EACL, mais sont gérés et exploités par une entreprise du secteur privé en vertu d'un accord contractuel. Ainsi, EACL fait des paiements aux LNC et à leur société mère, l'Alliance nationale pour l'énergie du Canada (« ANEC »), selon les modalités de l'accord contractuel.

Les charges contractuelles suivantes ont été engagées :

	Trimestres clos les		Semestres clos les	
	30 septembre		30 septembre	
<i>(en milliers de dollars canadiens)</i>	2019	2018	2019	2018
<b>Montants contractuels versés ou à verser</b>	<b>242 244 \$</b>	234 172 \$	<b>448 609 \$</b>	448 064 \$
Moins : coûts imputés à la provision liée au déclasserment et à la gestion des déchets ainsi qu'au passif au titre des sites contaminés	<b>(125 996)</b>	(132 453)	<b>(246 403)</b>	(254 036)
Moins : coûts imputés à la construction en cours	<b>(26 247)</b>	(15 129)	<b>(42 513)</b>	(27 513)
Moins : coûts classés comme coût des ventes	<b>(11 929)</b>	(12 974)	<b>(24 930)</b>	(28 416)
<b>Charges contractuelles</b>	<b>78 072 \$</b>	73 616 \$	<b>134 763 \$</b>	138 099 \$

Les montants contractuels versés ou à verser incluent les honoraires versés à l'ANEC, conformément à l'accord contractuel à long terme intervenu entre EACL, l'ANEC et les LNC.

## 11. Chiffres comparatifs

Certains chiffres comparatifs au 30 septembre 2018 ont été reclassés afin de les rendre conformes à la présentation adoptée pour les états financiers de l'exercice 2019-2020.





**Énergie atomique du  
Canada limitée**  
Laboratoires de Chalk River  
Chalk River (Ontario)  
Canada K0J 1J0  
Tél. : 613 589-2085

**Renseignements**

Demandes de renseignements  
Courriel : [communications@aecl.ca](mailto:communications@aecl.ca)

**Visitez notre site Web**

[www.aecl.ca/fr](http://www.aecl.ca/fr)

**Canada**